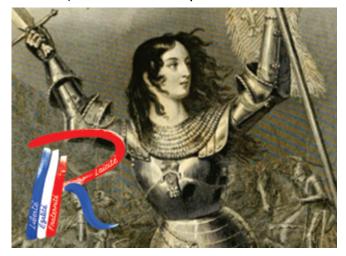
Même Taché voulait réfléchir avant de voter… raté ! Ecouter Philippe c'est lui donner un blanc-seing

écrit par Gerard | 28 avril 2020



Nos staliniens sont inconscients, ou tellement sûrs de leur fait ?

Hier matin, sur radio-Paris, une journaliste que je pense être Léa Salamé titillait, gentiment, ne nous affolons pas, un bon, parmi les bons. J'ai nommé Aurélien Taché.

Nous savons toutes et tous, même les moins au fait des magouilles politicardes, que c'est, très souvent, un député macronien le doigt sur la couture du pantalon (pour le moment, il le porte à l'endroit, quand il l'aura retourné… il se débrouillera !).

Et bien, même cet excellent bipède nous a dit, fort calmement, qu'il n'y aurait aucun problème à fixer le vote de la Chambre sur le plan de déconfinement un ou 2 jours après l'intervention du Premier (sinistre), histoire de permettre aux députés de réfléchir.

« Je comprends cette demande », a affirmé sur franceinfo Aurélien Taché, le député LREM du Val-d'Oise. « Je suis très favorable à ce qu'on puisse avoir un débat et un vote différencié sur le traçage numérique. Avoir un délai pour pouvoir regarder les mesures du plan de déconfinement dans son ensemble et se prononcer sur ces mesures me semble de bon aloi. » Aurélien Taché estime que « sur des décisions aussi importantes », les députés doivent pouvoir se prononcer « avec le maximum de garanties ».

Un vote séparé entre le traçage numérique et le plan de déconfinement « était prévu au départ », affirme Aurélien Taché. « C'est extrêmement important » d'y revenir, selon lui. « Nous nous engageons sur une voie nouvelle avec ce traçage numérique. Moi je suis très réservé sur ce principe. » Le député de la majorité aurait préféré « sur les sujets d'éthique et du numérique, prendre le temps du débat ». Car cela pose « beaucoup de questions« , souligne Oliver Taché. « En matière de souveraineté numérique, est-ce que nous devons trouver des alternatives aux Gafam, en investissant par exemple de l'argent public dans les logiciels libres ? » Cela pose également des questions « en matière de propriété des données personnelles. Ces Gafam maîtrisent nos données personnelles. Est-ce que c'est normal », s'interroge le député LREM. « J'aurais préféré que nous puissions avoir un débat de ce type-là. Maintenant, c'est vrai que la crise est là, que le Covid est là, que le confinement est là. Le gouvernement étudie toutes les options, soit. Mais sur un sujet aussi important, un débat parlementaire et un vote sont indispensables. Le Parlement est le gardien des libertés fondamentales. On doit pouvoir se prononcer sur un sujet comme celui-ci. »

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vote-dec ale-du-plan-de-deconfinement-le-depute-lrem-aurelien-tacheest-favorable-a-un-delai-pour-pouvoir-regarder-les-mesuresproposees 3935959.html#xtor=AL-79-[article]-[connexe] Effectivement, vu la majorité de cette Chambre Introuvable, le gouvernement n'a rien à craindre d'un report de vote.

Les questions liées au flicage seraient-elles tellement sensibles, que l'exécutif se soit affolé en craignant des défections, trop nombreuses dans sa majorité, au cas où on aurait donné du temps aux députés pour réfléchir ?

Craignait-il de devoir organiser deux votes, avec une bonne majorité sur les questions de déconfinement et un risque de «perturbations» en ce qui concerne le flicage sous prétexte de covid-19 ?

Toujours est-il que, hier soir, nous apprenons que l'exécutif, faisant fi de toute logique, refuse catégoriquement la seule idée d'examiner la, les propositions de pondération et de report du ou des votes de 24 ou 48 heures.

Alors quoi ?

L'exécutif est-il certain, à ce point-là, de la discipline de sa majorité, qui finira bien par rentrer dans le rang ?

Est-il certain que les citoyens soient assez lâches ou naïfs ou stupides, ou les trois mon général ?

Evidemment, dans un pays où des députés sont cannibales, et dirigés par des truands de petits tripots, il n'y a pas grand souci à se faire quant aux réactions populaires, mais, tout de même, staliniens à ce niveau, on n'avait plus vu des comportements pareils depuis longtemps!

DELENDA CARTHAGO

Tu trembles carcasse, mais tu tremblerais bien davantage si tu savais où je vais te mener.

27 juillet 1675 bataille de Salsbach

Henri Vicomte de Turenne

Tremblez carcasses, si vous saviez où ils vont vous mener !!!